



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Ponant en séance publique (en visioconférence pour le public) sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ
M^{me} LE GALL
M. ROUAULT
M. BOUFFORT
M^{me} CABANIS
M. GARNIER
M. AUBERT
M^{me} LEVENÉ
M. CHAIZE
M^{me} HERCEG-GALESNE
M. MOKHTARI
M^{me} BRICE
M. TRUBERT
M^{me} PAIMPARAY-KANY
M. PHILOUX
M^{me} MASSART
M. BABOU
M^{me} KHAN
M. PICHON
M. CORVOL
M^{me} LOCHOU-REGNARD
M. PAUGAM
M^{me} GOUGEON
M. LEMARCHAND
M^{me} SIMONESSA
M^{me} BATAILLE
M. LE FUR
M^{me} CONFINO
M. LUCET

Date de convocation : 19/01/2021

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents à l'ouverture de la séance : 29

Quorum réuni

Étaient excusés :

M^{me} LEFEBVRE-BERTIN, qui a donné pouvoir à M^{me} PAIMPARAY-KANY.
M^{me} BOISNARD, qui a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.
M^{me} DANIELOU, qui a donné pouvoir à M. CHAIZE.
M. CAILLARD, qui a donné pouvoir à M^{me} SIMONESSA.

Secrétaire de séance :

M^{me} CABANIS

07/13- 26 janvier 2021

Administration générale – Attribution des noms des nouvelles voies sur la ZAC multisites : La Clais

Le rapporteur,

☞ précise que dix noms de rue sont à attribuer pour le quartier de la Clais.

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur de la Clais situé dans la ZAC Multisites, il est nécessaire de nommer les nouvelles voies créées sur ce secteur.

L'attribution d'un nom et d'une numérotation précise, proposée pour chaque lot à construire, s'appuie sur des linéaires de rues et impasses validés par les services de la Poste. Elle permet d'indiquer l'adressage dès l'instruction des permis de construire aux futurs résidents.

Il est donc demandé d'anticiper sur les besoins des futurs habitants ; la commune étant dans l'obligation d'identifier clairement un point de distribution du courrier et d'affecter un numéro d'adressage pour les foyers nouvellement installés.

	AXES ET RUES	Noms attribués	Nombre de lots
1	Avenue	Simone de Beauvoir (1908-1986)	1
2	Impasse	Louise Weiss (1893-1983)	15 (numéros pairs)
3	Rue	Hubertine Auclert (1848-1914)	9 (1 collectif)
4	Rue	Benoîte Groult (1920-2016)	15
5	Impasse	Marie-Thérèse Auffray (1912-1990)	9
6	Allée	Louise Michel (1830-1905)	5 (numéros impairs)
7	Rue	Gisèle Halimi (1927-2020)	13 (2 collectifs)
8	Rue	Olympe de Gouges (1748-1793)	20
9	Allée	Marie Pape-Carpantier (1815-1878)	8 (numéros pairs)
10	Impasse	Françoise Giroud (1916-2003)	13 (1 collectif)

☞ explique qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, la dénomination des voies communales. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L 2213-29 du CGCT.

☞ propose d'approuver les noms et la numérotation attribués sur les dix axes du secteur de la Clais conformément au plan fourni en annexe.

Vu le Code générale des Collectivités territoriales,

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers, de la liste alphabétique des voies de la commune,

Vu l'article n°141-3 du code de la voirie routière relatif à la mise à jour du tableau de classement des voies.

Considérant la nécessité de dénommer l'ensemble des voies de la commune pour faciliter l'adressage des immeubles et lieux,

Considérant l'avis favorable émis par le bureau municipal suite à la commission « voirie, travaux et bâtiments » lors de sa réunion du 10 décembre 2020 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 28/01/2021

Reçu en préfecture le 28/01/2021

Affiché le

ID : 035-213502107-20210126-D_07_13-DE

DE DÉCIDER :

que les noms et numéros seront attribués conformément au plan annexé ;

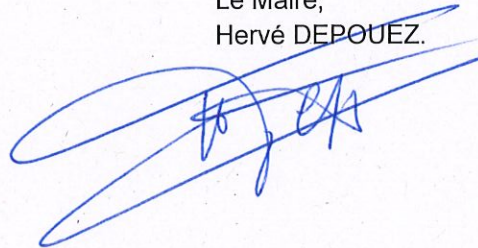
AUTORISE :

le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Majorité absolue (27 pour et 6 ne prennent pas part au vote).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,
Hervé DEPOUEZ.



PRESENCE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIE

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
 Reçu en préfecture le 28/01/2021
 Affiché le
 ID : 035-213502107-20210126-D_07_13-DE

H. DEPOUEZ 	J. LE GALL 	P. ROUAULT 
N. LEFEBVRE-BERTIN	B. BOUFFORT 	F. CABANIS 
M. GARNIER 	K. BOISNARD	J. AUBERT 
AK. LEVENÉ 	A. CHAIZE 	Z. HERCEG-GALESNE 
M. MOKHTARI 	A. BRICE 	JY. TRUBERT 
V. PAIMPARAY-KANY 	P. PHILOUX 	C. MASSART 
C. BABOU 	C. KHAN 	M. PICHON 
S. DANIELOU	L. CORVOL 	V. LOCHOU-REGNARD 
P. PAUGAM 	D. GOUGEON 	J. LEMARCHAND 
I. SIMONESSA 	J. CAILLARD	S. BATAILLE 
L. LE FUR 	S. CONFINO 	G. LUCET 